

LE

## MONITEUR DE LA MODE

JOURNAL DU GRAND MONDE.

## MODES.



L'approche du jour de l'an donne à Paris un redoublement d'activité. Les magasins rivalisent de magnificence, on s'occupe des cadeaux qu'il faudra faire, selon l'antique usage, et c'est à qui exposera aux regards du public les plus séduisantes fantaisies. La mode est multiple dans ses caprices et chacun y trouve son compte, parce que cela laisse à tous les goûts la facilité de se satisfaire.

Les fraîches toilettes de bal vont apparaître dans tout leur éclat. J'en ai vu plusieurs,

ravissantes de grâce et d'élégance, dans la maison *Lhôteau* (ancienne maison *Popelin Ducarre*), qui étaient destinées à parer de belles dames à la fête donnée par la ville à S. M. le roi de Sardaigne.

Il y avait une robe en taffetas rose, à double jupe, garnies chacune d'un rang de plumes frisées, ainsi que la berthe du corsage, qui était plat, long de taille et en pointe.

Une autre robe, bleu de ciel, était couverte de volants

de dentelle. Une berthe semblable ornait le corsage. Sur les manches, qui étaient fort courtes, retombait aussi un haut volant.

J'ai remarqué quelques robes garnies de volants en crêpe. Les uns, simplement découpés à larges dents non bordées; d'autres, dont les dents étaient entourées de petite blonde blanche. Cela produisait un effet charmant.

Il y avait aussi des jupes de tulle, bouillonnées jusqu'à vingt centimètres de la taille à peu près. Au milieu des bouillons et formant losanges, on avait semé des pâquerettes. Le corsage était drapé. Devant et sur les manches, il y avait des petites touffes de fleurs semblables. La coiffure devait être nécessairement en harmonie avec le reste.

Cette toilette portait le cachet de suprême distinction que mademoiselle *Pauline*, qui crée et dirige tout ce qui se fait en robes dans la maison *Lhôteau* sait mettre à ses œuvres.

Je ne parlerai pas de la maison *Lhôteau*, sans rappeler ses coquettes confections et ses jolis objets de lingerie. Quelle grâce dans ces petits corsages de fantaisie, à manches, pour mettre sur les robes décolletées! Comme ils sont frais et de bonne façon, ces fichus Louis XIII et à la paysanne, enjolivés de ruches et de dentelles! Devant les derniers, qui sont francés sur chaque épaule et dans le milieu du dos, on met un gros chou en ruban. Les autres, on le sait, sont à longs pans, qui s'attachent sous les bras.

On peut les tailler ronds derrière, ou formant un peu la pointe. Dans ce dernier cas, ils sont en pointe aussi sur les épaules et l'on y place un nœud à bouts, mais courts.

Les sous-manches, pour toilette de ville, sont le plus ordinairement à bouillons de tulle, et toujours avec ornements en velours noir, pensée ou cerise.

Les coiffures de fleurs, pour bal, sont toutes très volumineuses et encadrent encore la tête derrière. C'est du moins ce que nous avons constaté dans la maison *Perrot*, qui a les créations les plus nouvelles qu'on puisse voir en ce genre. Nous y avons remarqué la coiffure *Erigone*, composée de raisin, de pampres et de roses, qui est d'une admirable distinction. Puis des guirlandes de fleurs seules, si fines, si fraîches, qu'on les croirait naturelles.

A propos de bal, je songe aux élégants mouchoirs de la maison *Chapron*, et je vous les rappelle, car ils sont indispensables avec une toilette recherchée. Sur les uns on brode, j'allais dire on grave, tant cela est exécuté avec perfection, les armoiries de quelque noble dame. Les autres sont couverts de fleurs qui surmontent une riche application de Bruxelles. Viennent ensuite les mouchoirs de demi toilette, brodés et festonnés seulement.



La maison *Violard*, si justement renommée pour la beauté de ses dentelles, a mis en vogue de charmants petits mantelets de soirée, en dentelle noire et blanche, à un volant, d'une coupe gracieuse et pleine d'élégance. Ces mantelets sont ce qu'il y a de plus convenable avec une riche toilette, pour les femmes qui ne dansent pas.

Jamais les enfants n'ont été habillés avec autant de recherche que maintenant. Il faut visiter le magasin *Saint-Augustin*, pour se faire une idée des mignardes coquetteries que l'on imagine à leur intention. La grâce, le bon goût, la distinction, se révèlent dans tout ce qui se confectionne chez *M. Thorel*.

On garnit les robes des petites filles avec des fontanges en ruban, soit du bas, soit en façon tablier ou sur les côtés. On y mêle des effilés et de la passementerie. On les couvre aussi de volants comme les nôtres. Quant aux corsages, ils sont à berthe ronde, à traverses ou à châle, très capricieusement ornés de galons, de velours, d'effilés et de glands; puis il y a des corsages de fantaisie tout en velours.

Les basquines ajustées ne sont pas plus abandonnées pour elles que pour nous. On met souvent sur leurs robes de grandes pèlerines en étoffe semblable. Ou bien, on leur fait de petits talmas en drap ou en peluche grise.

Les paletots-blouses des petits garçons se font en velours, cachemire, ou étoffe écossaise. On orne les premiers de galons et de grelots de soie, ceux-ci de larges bandes en velours. Ils ont avec cela la collerette à la *pierrrot* en broderie anglaise, et les sous-manches blanches à poignet. Pour coiffure, un chapeau de feutre grisonné de plume, ou une casquette de velours selon l'âge.

En ce qui concerne cette partie de leur toilette, on peut, du reste, se renseigner chez *M. Desprey*. Son magasin de chapellerie renferme ce qui se fait de mieux pour les enfants, et il a une aussi grande renommée en ce genre que pour les coiffures d'amazones.

Parmi toutes les confections qui paraissent, la forme que l'on adopte de préférence est le *talma* à manches. Les sorties de bal se font toujours à capuchon, ornées de cygne, d'hermine, ou de bandes très larges en peluche. Il y en a auxquelles on met de riches effilés à boules.

Les corsages des robes se font indifféremment à basques ou tout ronds, selon le caprice ou le désir de changement qu'on peut avoir. Quant à moi, je plaide toujours en faveur des basques.

Les robes restent longues et les jupes très amples.

Les basquines ajustées en velours ou en soie sont fort à la mode. Pour toilette d'intérieur, on peut les faire en drap de dame.

Les corsages à bretelles se font encore, — bien que l'on ait cherché à les mettre en disgrâce, comme les basques, — en étoffe semblable à la robe et ornées de hauts effilés, elles élargissent la carrure et lui donnent beaucoup de grâce. Sur les robes de bal même, on met des bretelles en ruban ou en fleurs. Les rubans peuvent être garnis de blonde.

Une grande nouveauté, ce sont les robes en peluche. J'ai vu hier une de nos élégantes qui en avait une couleur pensée. Il y en a un grand nombre à volants de peluche seulement, dont le fond est en soie unie.

Il faut le dire, cela est d'un aspect lourd.

Il n'est bruit, dans les cercles féminins, que des charmants corsets de madame *Hyppolite*, et de la grâce avec laquelle ils dessinent la taille. Les toilettes de bal nécessitent absolument un corset irréprochable, si l'on veut être bien habillée. Nous croyons donc rendre service à nos abonnées, en leur rappelant le nom de madame *Hyppolite*.

Je ne finirai pas sans vous parler des charmantes coiffures de soirées que j'ai vues chez madame *Plé-Horain*, et de ses chapeaux non moins délicieux. La plupart de ceux de ville se font en velours plain de couleur foncée, en velours épinglé et en moire antique. Quelques-uns sont en gros de Naples et velours. Cela est pour mise simple.

Les chapeaux élégants pour théâtre ou concert sont le plus souvent en crêpe, très ornés de blonde, de fleurs, ou de plumes. Ceux pour grande toilette de ville se font en velours épinglé, rose, bleu, ou blanc, en satin cannelé, satin résille, ou en étoffes mouchetées. Ces étoffes sont fort jolies. On dirait qu'un tulle illusion est étendu sur le fond; cela produit un effet des plus agréables.

Les formes sont toujours petites, avançant sur le front, enroulées des côtés.

Les bavolets ont une longueur démesurée; il y en a avec lesquels on se coifferait, en vérité, mais la *mode* le veut, tout est dit.

Les coiffures de madame *Plé-Horain* se composent de grosses touffes de fleurs, auxquelles se mêlent coquettement des blondes d'aloès, ou des dentelles d'or. L'une d'elles figurait une espèce de résille en velours ponceau, c'est-à-dire que les bandes de velours, larges d'un doigt, s'enlaçaient les unes dans les autres, formant la pointe devant à la *Marie-Stuart*. De chaque côté il y avait de petites têtes de plumes blanches, d'où s'échappaient des bandes flottantes en velours. Une blonde d'aloès se jouait dans tout cela avec beaucoup de grâce. Cette coiffure était pleine de distinction, comme, du reste, tout ce qui se fait dans la maison de madame *Plé-Horain*.

Il y a, pour demi-toilette, de ravissants petits bonnets. Leur forme varie, selon le caprice de la main qui les fait éclore. Les uns sont tout ronds, les autres ont la coupe d'une fanchon. Ils avancent peu sur la tête; de petites passes en tulle noir, cachées sous la dentelle ou la blonde, soutiennent, de chaque côté des touffes de fleurs, des coques de velours ou de ruban. Quelquefois le fond du bonnet est couvert de branches légères. Rien n'est plus coquet.

C'est surtout à cette époque que les parfums doivent avoir une grande vogue. On en imprègne les mouchoirs, on s'en sert pour la toilette et l'on choisit les plus délicats entre tous. Je vous rappelle donc ceux de la maison *Faguer-Laboullée*. Vous y trouverez, en outre, des recettes excellentes pour la conservation du teint et, par conséquent, de la beauté; de l'eau de Cologne perfectionnée; des éventails et des gants charmants; enfin, le fameux *philocomme Faguer*, d'une propriété si efficace pour arrêter la chute des cheveux, en prévenir la décoloration et en provoquer la croissance.

Madame Juliette LORMEAU.





**DESCRIPTION DE LA GRAVURE DE MODES N° 448.**

N° 1. PETIT GARÇON DE CINQ ANS. — Corsage et jupe en velours garni de boutons grelots. Le corsage forme basquine; il est plissé à gros plis creux, devant et derrière du haut en bas; sur chaque milieu de pli il y a un rang de boutons grelots. Boutons et plis se continuent sur la basque.

La manche courte forme de gros plis en haut du bras, et sur chaque pli il y a aussi des grelots.

La jupe est à gros plis tout autour.

Pantalons en percale brodée. — Guêtres en velours.

N° 2. JEUNE GARÇON DE HUIT A DIX ANS. — Veste en velours, bordée de galons de moire; gilet en piqué blanc; pantalon en drap clair.

N° 3. PETITE FILLE DE SEPT A NEUF ANS. — Chapeau en feutre avec rubans de taffetas et velours épinglé. Basquine ajustée en velours, ornée de jais. Jupe en popeline écossaise.

N° 4. BÈBÉ. — Capote en taffetas avec ruban de velours épinglé; dessous en blonde ruchée avec bandelettes en petit ruban. Douillette à manches, à basquine et à pélerine, en taffetas ouaté avec bordure en peluche. Robe en jaconas brodé.

N° 5. PETITE FILLE DE NEUF A ONZE ANS. — Robe en taffetas garnie d'effilés en chenille à boules. Corsage ajusté; manches à deux cloches; jupe à plis très creux.

N° 6. PETITE FILLE DE CINQ A SIX ANS. — Robe en popeline, garnie de ruban plissé encadré dans deux effilés.

N° 7. PETITE FILLE DE CINQ A SIX ANS. — Capote en taffetas, ornée de blonde et de ruban. Robe en taffetas, garnie de plissés et de nœuds en ruban de taffetas. Le corsage à basque a des revers derrière comme devant.

**PLANCHE DE LINGERIE.**

MAISON COLAS.

N° 1. Bonnet habillé en blonde blanche et dentelle, orné d'un camélia double et de rubans de taffetas. De chaque côté retombe une barbe en ruban, bordée de blonde et garnie de petits velours.

N° 2. Bonnet en point d'Angleterre. Le fond se compose de petites dentelles couchées l'une sur l'autre sous un ruban croisé. La garniture forme un double bavolet, et les ornements consistent en rubans de taffetas et de velours.

N° 3. Bonnet du matin, en mousseline, garni de plissés en valenciennes et en rubans.

N° 4. Bonnet capuchon, en mousseline, doublé de taffetas et garni d'une valenciennes, avec chou en ruban et valenciennes.

N° 5. Fichu *Ristori*, en tulle, garni de guipure, avec agrafes en ruban.

N° 6. Col en valenciennes, avec petits velours à plat.

N° 7. Col broche, en application et entre-deux.

MAISON ALPHONSINE.

N° 8. Coiffure, en velours *neigé*, bordée d'une blonde et ornée de deux belles plumes.

N° 9. Chapeau en taffetas blanc, avec fauchon de velours. Bavolet garni de dentelle noire. Deux branches de fleurs retombent depuis le haut de la passe sur les côtés.

**P O É S I E .**

**Ce que l'imitation de Jésus-Christ dit aux hommes.**

Ames que le Seigneur éprouve,  
« Je suis la voix, je suis l'esprit.  
» Je suis le jardin où l'on trouve  
» L'herbe divine qui guérit. »

Cœurs blessés que le deuil désole,  
« Je parle à tout ce qui gémit.  
» Je suis la bouche qui console,  
» Je suis la main qui raffermir. »

Voyageurs dont le ciel se voile,  
« Je suis le phare et la clarté.  
» Je suis l'astre, je suis l'étoile  
» Qui luit dans toute obscurité. »

Nochers qui sentez le courage  
Faiblir dans votre cœur humain,  
« Je suis votre ancre dans l'orage,  
» La boussole en votre chemin. »

Vous tous qu'assiège la souffrance,  
Que visite l'affliction,  
« Je suis le vase d'espérance,  
» L'urne de consolation. »

Vous tous dont quelque membre saigne,  
» Je suis le baume des douleurs,  
» Le livre d'or qui vous enseigne  
» Quel trésor vous feront vos pleurs. »

Vous tous que Dieu met à l'épreuve,  
« Je suis l'abri toujours ouvert,  
» Je suis la source où l'on s'abreuve  
» Dans les sables du grand désert. »

Désespoirs, tristesses funèbres,  
Nuits où l'on s'égare en luttant,  
« Je suis dans toutes les ténèbres  
» La douce aurore qu'on attend. »

ANDRÉ VAN HASSELT.



## LA FAMILLE DES CHATS.

La section des chats ou des *félidés* comprend un si grand nombre de genres, d'espèces et de variétés, que non-seulement leur histoire, même abrégée, ne

saurait être faite ici, mais que la simple énumération en serait trop longue. Je me bornerai donc à vous signaler les types principaux.



Plusieurs de ces types méritent assurément les honneurs d'une monographie :

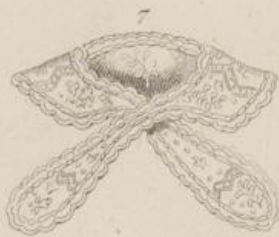
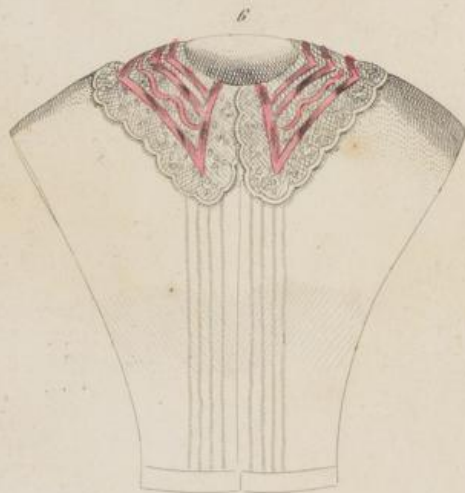
Le lion, par exemple, dont on a dit tant de bien, et dont on a fait le roi des animaux ;

Le tigre, qu'on a fort calomnié, selon moi, faute de le bien connaître ;

Le jaguar, la panthère, le léopard, le lynx, le guépard ;

Tous ces animaux ne sont que des chats ; ils ne sont ni plus méchants, ni plus sanguinaires, ni plus *traîtres*, ni plus braves au fond que monsieur votre minet ; ils sont seulement plus grands et plus forts, ce qui les rend plus audacieux ; et ils ont un appétit plus exigeant, ce qui fait qu'ils dévorent des hommes ou des girafes, ou des gazelles, au lieu de croquer des souris,





LE MONITEUR DE LA MODE

Paris, Rue Richelieu, 92.

Bonnets et Lingerie de la Maison Colac.  
Coiffure de Bal et Chapeau d'Alphonse.

... en des serins, et qu  
... au lieu  
... la cotelette de l'  
... nous lisons ces g  
... dans leurs forêts ou  
... que du peti  
... qui parcourt m  
... qui se  
... qu'il se  
... sur le bureau  
... l'homme de lettres,  
  
... est trop bien con  
... mais il n  
... le chat sauvage  
... le chat domestique  
... plus foucé en de  
... est marquée de qua  
... en arrière pour et  
... sur l'épine dorsale  
... plus dures s'étendent  
... sur les cuisses; la m  
... sont blanches; le  
... les pattes noir, ai  
  
... dans les  
... et d'autre  
... une classe active. La  
... d'abord com  
... se faisant lutt  
... coup il s'élè  
... il regard  
... sécurité. Cet a  
... La civilisation  
... errante; c  
... se l'assimil  
... l'heure.  
  
... chat sauvage  
... les autres climat  
... sont restées les  
... que nous  
... ou  
... sont:  
  
... qui se di  
... de son caractèr  
... Il est origi  
... sont longs, épais  
... courtes, sa qu  
... ordinairement  
... de leur. Ses allu  
... il a un goût  
... Il aime  
... les chercher, d  
... se égarer, ensui  
... le trouver, et qu'il  
... ne doute pas,  
... caractère  
... et des s  
... l'objet en to  
... en ait  
... perfectibles; l'é  
... seulement les mo  
... elle agit de  
... à la lingu  
... permanents, ta



des moineaux ou des serins, et qu'ils s'emparent d'un bœuf ou d'un mouton, au lieu de ne voler que le bifteck de l'un ou la côtelette de l'autre... Mais, pour aujourd'hui, nous laissons ces gros chats-là dans leurs déserts, dans leurs forêts ou dans leur cage, et nous ne nous occupons que du petit chat, — de celui qui vit parmi nous, qui parcourt nos caves, nos greniers, nos gouttières, qui se prélassa sur le sofa de la grande dame, qui *file* sur le tabouret de la portière, qui flâne sur le bureau et parmi les papiers de l'homme de lettres, du chat domestique enfin.

Cet animal vous est trop bien connu pour que j'aie besoin de vous le décrire; mais il n'en est pas de même de son type primitif, le chat sauvage. Celui-ci est un peu plus grand que le chat domestique; son pelage est d'un gris fauve, plus foncé en dessus, plus pâle en dessous; sa tête est marquée de quatre bandes noires se réunissant en arrière pour en former une seule qui se prolonge sur l'épine dorsale jusqu'à la queue. D'autres raies plus claires s'étendent transversalement sur les flancs et sur les cuisses; la mâchoire inférieure et le tour des lèvres sont blancs; le museau d'un fauve clair, le dessous des pattes noir, ainsi que le bout de la queue.

Le chat sauvage vit isolé dans les bois; il se nourrit d'oiseaux, de mulots et d'autres petits animaux auxquels il fait une chasse active. Lorsqu'il est chassé lui-même, il manœuvre d'abord comme le renard, et fatigue les chiens en se faisant battre et rebattre dans les fourrés; puis tout à coup il s'élance sur un arbre, d'où, comme *Toto-Carabo*, il regarde les chiens courir avec une parfaite sécurité. Cet animal devient fort rare dans nos climats. La civilisation s'en est emparée, elle l'a arraché à sa vie errante; elle se l'est approprié, mais elle n'a pu se l'assimiler, comme nous le verrons tout à l'heure.

Du croisement du chat sauvage d'Europe avec les espèces importées des autres climats de l'ancien et du nouveau monde, sont résultées les innombrables variétés de chats domestiques que nous possédons actuellement. Parmi les races pures ou réputées telles, les plus remarquables sont :

1° Le *chat d'Angora*, qui se distingue des autres par la douceur de son caractère autant que par la beauté de sa fourrure. Il est originaire d'Angora, en Syrie. Ses poils sont longs, épais et soyeux, sa tête arrondie, ses oreilles courtes, sa queue touffue comme un panache, son pelage ordinairement blanc, quelquefois fauve et rayé de brun. Ses allures sont graves, ses habitudes tranquilles; il a un goût décidé pour le repos et la bonne nourriture. Il aime les caresses, mais il ne va point les chercher, d'abord parce qu'il n'aime point à se déranger, ensuite parce qu'il sait qu'on viendra le trouver, et qu'il n'a pas besoin de faire les avances. Je ne doute pas, pour ma part, que la bonhomie et l'aménité caractéristiques de cette race ne soient l'effet des soins et des gâteries dont, grâce à sa beauté, elle a été l'objet en tout temps et en tous pays: — car, quoi qu'on en ait dit, les animaux ne laissent pas d'être perfectibles; l'éducation, chez eux, ne modifie pas seulement les mœurs et le tempérament des individus, elle agit de génération en génération, et peut produire, à la longue, des changements très sensibles et permanents, tant dans les formes

et l'aspect extérieur que dans les goûts, les appétits, les instincts et l'intelligence.

2° Le *chat du Khorassan* qui, à la couleur près, ressemble fort au précédent, et qui est peut-être de même race, a été décrit ainsi qu'il suit par le voyageur espagnol Pietro della Valle: « Il y a en Perse une espèce de chats qui sont proprement de la province du Khorassan; leur grandeur et leur forme ne diffèrent point de celles du chat ordinaire; leur beauté consiste dans leur couleur et dans leur poil, qui est gris sans aucune moucheture et sans nulle tache, d'une même couleur par tout le corps, si ce n'est qu'elle est un peu plus obscure sur le dos et sur la tête, et plus claire sur le ventre, qui va quelquefois jusqu'à la blancheur, avec un tempérament agréable de clair-obscur, comme parlent les peintres: les deux nuances, mêlées ensemble, font un merveilleux effet; de plus, leur poil est délié, fin, lustré, mollet, délicat comme la soie, et si long que, quoi qu'il ne soit pas hérissé, mais couché, il est annelé en quelques endroits, et particulièrement sous la gorge. Ces chats sont entre les autres chats ce que les barbets sont entre les chiens: le plus beau de leur corps, c'est la queue, qui est fort longue et toute couverte de poils longs de cinq ou six doigts; ils l'étendent et la renversent sur le dos, comme font les écureuils, la pointe en haut, en forme de panache; ils sont fort privés. Les Portugais en ont porté de Perse jusqu'aux Indes. » Cette espèce est fort rare, et je ne la connais moi-même que par la description ci-dessus.

3° Le *chat des chartreux*. Ce chat ressemble beaucoup, par la couleur, au chat du Khorassan; ses poils sont gris à la pointe et bruns à la racine; ses oreilles, dégarnies de poils sur les bords, sont noires, ainsi que les lèvres et la plante des pieds. Quelques individus de cette espèce ont une bande noire sur le dos, et sur les pattes des anneaux de même couleur, mais marqués très légèrement.

4° Le *chat d'Espagne* est remarquable par la couleur rousse qui, dans son pelage, occupe toujours une certaine place, et s'y trouve ordinairement mélangée, soit avec du blanc, soit avec du roux. Une particularité singulière de cette race, c'est que les femelles seules ont les trois couleurs à la fois: les mâles sont entièrement roux, ou roux et blancs, ou roux et noirs.

5° Le *chat domestique tigré* n'est, selon toute apparence, que le descendant du chat sauvage d'Europe dont je vous ai parlé plus haut.

Il y a en Chine une espèce de chats fort curieuse et très recherchée des dames du pays. Elle se distingue de toutes les autres parce qu'elle a les oreilles pendantes, ce que Buffon regarde comme la marque d'un esclavage séculaire et l'indice d'un oubli complet de l'état de nature. Les chats à oreilles pendantes appartiennent plus spécialement à une province du céleste empire, qu'on appelle Pe-che-ly; ils ont les poils longs et moelleux comme les chats d'Angora.

Il nous reste à envisager le chat sous le rapport moral et intellectuel, au point de vue de son rôle dans la société, de ses mœurs et de ses sentiments. Quant à moi, je vous avoue franchement que je n'ai pas pour le chat une grande sympathie. Je ne lui veux point de mal, au contraire; il plaît à mes yeux, et je vois en lui un des plus jolis animaux qui se puissent rencontrer.



J'admire sa grâce, sa souplesse, sa gentillesse, lorsqu'il est jeune; je contemple avec plaisir ses gambades, ses pirouettes, ses soubresauts, les évolutions auxquelles il se livre lorsqu'on le met aux prises avec une pelote de laine ou de coton. — Même je le caresse volontiers, après toutefois m'être fait assurer par son maître ou sa maîtresse, qu'il n'est ni méchant, ni fantasque, et que ses pattes sont sans griffes pour les amis de la maison. Enfin, je vais plus loin : je ne saurais refuser au chat une certaine estime due, ce me semble, à son caractère indépendant; mais je ne l'aime pas, et cela par une raison fort simple, c'est que lui, de son côté, n'aime point. C'est quelquefois un bon enfant, un bon vivant, familier, câlin, de liaison facile; mais c'est toujours un égoïste. Il n'est pas plus pour nous un ami qu'un serviteur. S'il prend les souris, c'est que cela l'amuse; s'il habite nos appartements, c'est qu'il y est mieux qu'en plein air,

qu'il y trouve bon gîte, bon feu et bonne chère; enfin, s'il souffre nos caresses, c'est qu'elles lui causent une sensation nerveuse agréable. La preuve, c'est qu'il faut savoir caresser un chat, et ne lui passer la main sur le dos ou sous le menton qu'à une certaine manière, si l'on ne veut s'exposer à des coups de griffe. Le chien, au contraire, reçoit avec joie des taloches aussi bien que de véritables caresses, dès qu'il y voit, de la part de son maître, un témoignage d'affection; — et il s'y trompe si peu, que souvent on le fait crier très fort sans lui faire de mal, en faisant semblant de le battre, pourvu qu'en même temps on le gronde, et qu'on lui montre un visage courroucé. C'est que chez le chien, les facultés affectives et la sensibilité morale sont très développées, tandis que chez le chat, la sensibilité est purement physique. En revanche, on ne peut nier que le sensualisme du chat ne soit tout à fait aristocratique et raffiné. Il aime la propreté, dont le



chien n'a nul souci. Il est gourmand sans glotonnerie, et se montre d'ordinaire difficile sur le choix de ses aliments, qu'il commence presque toujours par goûter avec précaution avant de les manger. Il cherche, pour s'y coucher, les meubles moelleux, et l'on dirait qu'il s'y installe avec précaution afin de ne point les salir. En un mot, il est, par instinct, de bonne compagnie, excepté quand il jure, ou lorsque, pris d'un de ces accès nerveux auxquels il est sujet, il se met à sauter de droite et de gauche dans la chambre, égratignant et mordant sans distinction les personnes et les meubles qui s'y trouvent.

Tout le monde sait l'horreur que le chat professe pour les déménagements qui ne lui coûtent pourtant ni embarras ni fatigue. Il tient au logis plus qu'à toute autre chose. Quant à ses maîtres, il arrive à les connaître, à les chercher, à se montrer même aimable avec eux; s'il en est gâté, il les suivra bien d'une pièce dans une autre; mais pour lui faire quitter la maison, il faudra employer la force, il faudra l'em-

porter, et encore ne cessera-t-il, tout le long du chemin, de protester contre cet acte de tyrannie par ses cris et par les efforts qu'il fera pour s'échapper. J'avais donc raison de dire tout à l'heure, que la civilisation avait conquis le chat sans se l'assimiler : elle ne l'a même pas dompté, et l'homme n'est pas, à proprement parler, le maître du chat, puisqu'il n'a sur lui aucune autorité, et qu'il ne peut jamais obliger cet animal à faire autre chose que ce qu'il lui plaît. J'ai bien ouï parler de chats dressés à certains exercices, mais je n'en ai jamais vu, et je suis convaincu que le mot *dressés* est impropre, et que si l'on parvenait à les leur faire exécuter, ce ne pouvait être par une influence de la volonté, mais par des moyens directs.

Une personne en qui j'ai toute confiance m'a dit posséder un chat qui donne la patte. Je lui en ai fait mon compliment, et je le lui réitère ici publiquement; mais cette exception, peu significative d'ailleurs, ne saurait infirmer la règle. Car remarquez bien que le chat est, en dehors de son profond égoïsme et de son





448

LE MONITEUR DE LA MODE

Paris, Rue Richelieu, 92.

*Modèles nouvelles pour enfants*

Modèles spéciaux de la Maison de St-Augustin.

PARIS



matérialiste, très  
rapport intellect  
de leurs r  
ils ont peu de  
adroits, s  
se sont ni cher  
à l'att  
mais tous l  
de l'esp d'ail une  
s'élèvent sa  
manq  
des flous tr  
qu'ils at  
pre-mange  
plus inaccessi  
regler. Ils s'en  
à trav  
rien casser; m  
leur délit,  
ils en ont  
reparaissent  
trouille  
leur dit rien  
leur parler  
de ne s'occu  
si, en re  
l'âne, ils fi  
quelque chose peut  
s'en moi, he  
reputati  
travaux les me  
même temps  
entièrement e  
de sympathie  
il faut être juste  
dit, je le r  
intelligent.  
quelques-uns  
plutôt :  
indole, qu'on  
à un autre  
commode, et qu'  
pas les ge  
bêtes, n'évent  
l'usage, l'  
de Buffon  
l'âme n'a pas pense  
ma bibliothè  
s'amus  
le nez dans  
usage, elle serait  
... Et, continue ce  
quand ils sont  
en même temps  
chez, un notore  
que l'éduc  
déterminés, ils  
sont bien élevés  
; ils ont la m  
sont prêts pour fa  
cette rapture; com  
dissimuler le  
châtier, soit  
écouter



épicurisme matérialiste, très peu favorisé de la nature sous le rapport intellectuel. Même dans l'exercice de leur chasse ou de leurs rapines, — car vous savez aussi combien ils ont peu de respect pour la propriété, — ils se montrent adroits, mais non pas habiles ou rusés. Ils ne savent ni chercher, ni poursuivre le gibier; ils se bornent à l'attendre au passage, comme des brigands; mais nous leur devons cette justice qu'ils ont dans le coup d'œil une justesse remarquable, et que, lorsqu'ils s'élancent sur une proie, ils retombent dessus sans jamais la manquer. Nos chats familiers sont également des filous très adroits: c'est avec une agilité prodigieuse qu'ils atteignent, dans les armoires, dans les garde-manger et quelquefois dans les cachettes les plus inaccessibles, les morceaux dont ils veulent se régaler. Ils s'en emparent sans bruit, sans dégât; ils bondissent à travers les cristaux et les porcelaines sans rien casser; mais ils ne savent pas autrement dissimuler leur délit, et se croient hors de danger, une fois qu'ils en ont emporté et consommé le produit. Ils reparaisent ensuite, non pas effrontément, mais tranquillement, devant leur juge: leur conscience ne leur dit rien, ils n'ont pas le sens moral. On peut leur parler de leur crime sans qu'ils s'émeuvent; ils ne savent pas ce qu'on leur veut, et c'est tout au plus si, en recevant une correction sensible à leur échine, ils finissent par se douter qu'ils expient quelque chose peut-être...

Buffon a, chose moi, beaucoup flatté le chat en voulant le perdre de réputation; il le peint, à la vérité, sous les couleurs les moins flatteuses, mais il lui attribue en même temps une dose d'intelligence et de réflexion singulièrement exagérée. J'ai dit que je n'avais point de sympathie pour le chat; néanmoins je crois qu'il faut être juste envers lui comme envers tout le monde: le chat, je le répète, est égoïste, sensuel et médiocrement intelligent. Buffon, lui, en fait un personnage malicieux plein de vices odieux, et d'artifices scélérats. Voyez plutôt: « Le chat, dit-il, est un domestique infidèle, qu'on ne garde que par nécessité, pour l'opposer à un autre ennemi domestique encore plus incommode, et qu'on ne peut chasser. Car nous ne comptons pas les gens qui, ayant du goût pour toutes les bêtes, n'élèvent des chats que pour s'en amuser; l'un est l'usage, l'autre l'abus... » Voyez un peu comme M. de Buffon traite les gens qui aiment leur chat! Cela me fait penser qu'il me faudra bien fermer désormais ma bibliothèque. Ma portière, en faisant mon ménage, s'amuse quelquefois à *bouquiner*; si elle mettait le nez dans Buffon, et qu'elle tombât sur ce passage, elle serait capable de jeter le livre au feu.

« ... Et, continue cet auteur, quoique ces animaux, surtout quand ils sont jeunes, aient de la gentillesse, ils ont en même temps une malice innée, un caractère faux, un naturel pervers, que l'âge augmente encore, et que l'éducation ne fait que masquer. De voleurs déterminés, ils deviennent, seulement lorsqu'ils sont bien élevés, souples et flatteurs comme les fripons; ils ont la même adresse, la même subtilité, le même goût pour faire le mal, le même penchant à la petite rapine; comme eux, ils savent couvrir leur marche, dissimuler leur dessein, épier les occasions, attendre, choisir, saisir l'instant de faire leur coup; se dérober ensuite au châtement, fuir et demeurer

éloignés jusqu'à ce qu'on les rappelle. Ils prennent aisément des habitudes de société, mais *jamais des mœurs*: ils n'ont que l'apparence de l'attachement; on le voit à leurs mouvements obliques, à leurs yeux équivoques. Ils ne regardent jamais en face la personne aimée; soit fausseté ou défiance, ils prennent des détours pour en approcher, pour chercher des caresses auxquelles ils ne sont sensibles que pour le plaisir qu'elles leur font. Bien différent de cet animal fidèle, dont tous les sentiments se rapportent à la personne de son maître, le chat paraît ne sentir que pour soi, n'aimer que sous condition, ne se prêter au commerce que pour en abuser, et par cette convenance de naturel, il est moins incompatible avec l'homme qu'avec le chien, chez lequel tout est sincère. »

Vous vous dites, après avoir lu ce réquisitoire: « Buffon devait avoir eu beaucoup à se plaindre des chats; il faut que ces animaux l'aient cruellement égratigné dans sa jeunesse, qu'ils aient ensuite bien des fois bu son chocolat, étranglé ses serins et dévoré les perdreaux destinés à sa table, pour lui avoir inspiré à leur égard une si violente animosité. » Les biographes de cet illustre écrivain ne nous apprennent rien à ce sujet; mais, au surplus, ce n'est pas la dernière fois que nous le verrons se passionner ainsi pour ou contre une espèce d'animaux, et cela, à ce qu'il me semble, par pur amour de l'antithèse. Ainsi, dans le cas qui nous occupe, comme il venait de parler du chien et d'en faire les plus grands éloges, il a été amené tout naturellement à fort maltraiter le chat, qui est l'ennemi naturel du chien.

Car cette inimitié est un fait incontestable. Ce n'est pas sans raison qu'on dit de deux personnes qui se détestent: *Elles sont ensemble comme chien et chat*. Mais expliquera qui voudra cette antipathie. Vient-elle de la rivalité qui existe généralement dans les familles entre le chien de monsieur et le chat de madame? ou bien faut-il l'attribuer, comme dit Buffon, à l'incompatibilité des humeurs? Quoi qu'il en soit, je me plais à croire qu'il en sera un jour de cette haine réciproque comme de nos haines nationales qui tendent chaque jour à disparaître; déjà de grands pas ont été faits dans la voie de la réconciliation, et je connais plusieurs exemples d'entente cordiale entre chiens et chats. Je dois ajouter, pour l'honneur de l'espèce canine, que partout c'est le chien qui a fait les premières concessions, et qu'il est toujours en avance de bons procédés vis-à-vis de son commensal; il devient, en peu de temps, bienveillant pour lui; il le prend en affection et lui témoigne en toute occasion un attachement désintéressé. En voici une preuve entre mille:

J'avais jadis, en même temps qu'une petite chienne épagneule, un jeune chat pour la chasse aux souris. Un jour, le chat, en jouant sur la fenêtre ouverte, tomba dans la cour. La chienne, témoin de l'accident, se mit aussitôt à pousser des cris lamentables. Heureusement le chat ne s'était fait aucun mal; on me le rapporta sain et sauf, et il fut reçu par sa compagne avec des marques évidentes de la joie la plus sincère. Il n'y parut point sensible.

C'est une opinion universellement reçue que les chats écrivent, — mais qu'ils écrivent fort mal, puisqu'on dit proverbialement de quelqu'un qui écrit d'une façon illisible: *Il écrit comme un chat*. Je crois qu'on ne rend point justice au talent calligraphique



de Minet : à la vérité, les caractères qu'il forme sont de simples jambages, mais ils sont nettement tracés. Je vous assure que le premier chat venu saura très bien, sans être allé jamais à l'école, écrire avec ses

griffes sur les mains ou sur le nez de l'enfant qui le tourmente : *Tu m'ennuies, laisse-moi tranquille.*

Arthur MANGIN.

### PENSÉES ET MAXIMES.

.. Une grande activité appliquée à des sujets sérieux finit toujours par nous réconcilier avec la vie.

.. La vie, comme l'eau de mer, ne s'adoucit qu'en s'élevant vers le ciel.

.. Le timide a peur devant le danger, le lâche au milieu du danger, le courageux après le danger.

.. L'homme doit tendre à de nobles buts, ou se proposer

de grands modèles; autrement il perdra sa vertu, comme l'aiguille aimantée longtemps détournée des pôles.

.. La charité consiste moins à donner beaucoup qu'à donner à propos.

.. Il vaut mieux s'exposer à l'ingratitude que de manquer aux malheureux.

.. On ne peut aller loin dans l'amitié si l'on n'est pas disposé à se pardonner les uns aux autres les petits défauts.

## SAINT ÉLOI.

Qui ne connaît saint Éloi, le patron des orfèvres, le confident du roi Dagobert, auquel il donnait ces sages et fidèles conseils que la tradition a popularisés? Après saint Nicolas, le patron béni, le génie tutélaire de nos jeunes années, saint Éloi est peut-être le saint le plus populaire de tout le calendrier.

Il nous a paru intéressant de reproduire dans une courte notice les détails les plus curieux de la vie de ce saint personnage, qui a eu l'honneur d'être un des premiers propagateurs de la foi chrétienne dans les Gaules.

Saint Éloi est né aux environs de Limoges, dans une bourgade que les chroniqueurs désignent sous le nom de Chatelac. Ses parents étaient d'origine romaine; ils avaient suivi le flux de l'émigration qui poussait, alors comme aujourd'hui, les esprits aventureux à chercher fortune dans des pays inconnus. Dadon, référendaire de Neustrie, que l'Église catholique vénère sous le nom de saint Ouen, assure que la naissance du futur évêque de Tournai fut annoncée par un prodige à sa mère Terrigie. Dans son sommeil, un aigle lui apparut, qui l'appela par son nom à trois reprises différentes. Cette vision s'étant reproduite, le père de saint Éloi alla consulter un saint homme qui vivait dans un monastère voisin de Limoges, et qui lui prédit « que le fils dont il attendait la naissance serait béni de Dieu entre tous ceux de sa race et deviendrait un grand pontife dans l'Église du Christ. »

Fiction ou réalité, la prédiction du religieux s'accomplit, et dès ses plus jeunes années, Éloi montra, par ses dispositions pieuses et son respect pour les prescriptions de l'Église, que le ciel le préparait de longue main à l'œuvre qu'il devait accomplir. Son goût et son aptitude pour le travail étonnaient tout le monde. Son père le mit en apprentissage chez un orfèvre, nommé Abbon, maître des monnaies de Limoges. Bientôt l'élève surpassa le maître, et sa réputation,

dont lui seul ignorait le mérite, s'étendit bientôt si loin, que Bobon, trésorier du roi Clotaire II, l'appela à Paris et le chargea de construire pour ce prince un trône, qui fit l'admiration de toute la cour. Le roi, charmé, donna au jeune artisan la charge de maître des monnaies de Paris, charge qu'il continua d'occuper sous les successeurs de Clotaire; car nous voyons figurer son nom sur des monnaies d'or frappées à Paris sous les règnes de Dagobert I et de Clévis II.

Ces faveurs inattendues et les honneurs qui l'entouraient, loin d'éblouir le jeune Éloi, produisirent sur son esprit une impression toute contraire; il eut peur de l'éclat de cette cour riche et luxueuse, et craignant d'y perdre l'innocence et la foi, qui étaient ses biens les plus précieux, il se dévoua au Seigneur, prononça les vœux d'abstinence et de pauvreté, et commença de mener dans le monde la vie austère du cénobite. Il rassembla tous ses biens et les distribua aux pauvres, qui, à partir de ce moment, reçurent tout l'argent qu'il tirait de son travail.

Sa charité pour les indigents ne connaissait point de bornes. Sa générosité était proverbiale; toujours un concours de pauvres assiégeait sa maison; il les recevait à sa table et les servait de ses propres mains. Souvent il poussait si loin ses libéralités qu'il oubliait de songer à lui-même, et, au moment de prendre ses repas, il était tout étonné de s'apercevoir qu'il ne lui restait plus un morceau de pain, alors qu'il avait distribué aux pauvres les mets délicats et abondants préparés pour sa table.

Mais la charité est contagieuse; à la cour et chez les grands, on se disputait l'honneur de renouveler le trésor épuisé par l'aumône, et Éloi devint bientôt le dispensateur général des libéralités de tous ceux qui le connaissaient. Nul mieux que lui ne savait ajouter au bienfait une parole bienveillante qui en doublait le prix.





Mais il ne bornait pas son action au soulagement des malheureux de la ville de Paris et des environs ; il l'étendait au loin. Une chose surtout touchait vivement son cœur : c'était la misère des captifs. Apprenait-il qu'on dût vendre des esclaves en quelque lieu, il y courait, et souvent il en rachetait cent à la fois pour leur rendre la liberté qu'une loi odieuse leur avait ravie.

Saint Éloi était de grande taille. Sa tête était belle ; son visage, plein de bienveillance dans l'expression et de régularité dans les traits, s'encadrait harmonieusement dans une belle chevelure naturellement bouclée. Il avait les mains bien faites et les doigts longs. Dans son regard, simple à la fois et discret, respirait une douceur extrême. Dans les premiers temps de son séjour à la cour, il portait de riches habits de soie, luxe fort rare à cette époque ; on le voyait avec des vestes brodées d'or, des ceintures et des bourses richement ornées de pierres précieuses. Mais, sous ce luxe, auquel il se conformait par déférence pour le roi son maître et par respect pour les convenances de la cour, il portait un suaire. Mais bientôt sa réputation de sainteté devint assez généralement établie pour qu'il pût se dispenser d'un vain cérémonial dont l'ostentation lui répugnait, et il ne porta plus que des habits d'étoffe et de forme grossières qu'une corde de chanvre serrait autour de son corps.

Quand Dagobert succéda à son père sur le trône de France, il eut soin d'attacher encore plus étroitement à sa personne le saint homme dont les conseils et l'exemple avaient été d'une si grande utilité pour Clovis. Plein de confiance dans les lumières, la droiture et les vertus d'Éloi, il ne manquait jamais de le consulter sur les affaires les plus importantes de l'État. Éloi sut user de son influence dans l'intérêt du peuple et du roi lui-même avec un désintéressement

dont l'histoire offre de bien rares exemples. En vain le roi lui prodiguait les faveurs et les richesses, Éloi s'en servait pour bâtir des abbayes et des églises, et pour doter les hospices qu'il avait contribué à fonder. Dagobert lui donna une magnifique maison au centre de Paris ; huit jours après le saint y avait établi un monastère de religieuses, sous la direction de sainte Aure.

Une occasion se présente pour Éloi de rendre à Dagobert un service qui le payait, et au delà, de

toutes ses faveurs. Il sauva son royaume de l'invasion des Bretons, qui ne cessaient d'inquiéter la frontière par leurs incursions, semant partout la dévastation, le pillage et l'incendie. Éloi se rendit auprès de Judicaël, leur chef, et, par son éloquence persuasive et évangélique, obtint la promesse de cesser ces brigandages qui, en effet, ne furent plus renouvelés.

Saint Achaire, évêque de Tournai, étant mort en 639, tous les yeux se portèrent sur Éloi pour le remplacer. Il reçut successivement les ordres ecclésiastiques, et fut élevé au double évêché de Noyon et de Tournai. Il conserva cette dignité jusqu'en 659, qui fut l'année de

sa mort. Six jours avant de quitter ce monde, il avait prédit que sa fin était proche, bien qu'aucun symptôme de maladie ne parût confirmer ces prévisions. En recevant cette fâcheuse nouvelle, la reine Bathilde, femme de Clovis II, partit de Paris avec les princes ses enfants, les seigneurs de sa cour et une suite nombreuse, espérant le voir une dernière fois et recevoir sa bénédiction. Mais elle arriva trop tard. Elle pleura sur son corps et voulut le faire transporter à l'abbaye royale de Chelles ; mais le peuple de Noyon ne souffrit pas qu'on lui enlevât ces précieuses reliques, et cette ville les possède encore aujourd'hui presque tout entières.

C'est à saint Éloi que nous devons les magnifiques





châsses de saint Quentin, de saint Crépin et de saint Crépinien à Soissons; de saint Piat, de saint Germain de Paris, de sainte Geneviève, de sainte Colombe, etc.

« Aidé sans doute par sa sainteté, dit ici un chroniqueur, il exécuta avec un art admirable et un génie merveilleux la croix et les autres ornements de la basilique de Saint-Denis. Les orfèvres ont coutume de dire qu'à peine reste-t-il un homme qui puisse tailler

et incruster aussi parfaitement les pierreries, attendu que l'art de fondre les métaux précieux est tombé en désuétude. »

On conserve encore et l'on admire le trône fabriqué par saint Éloi pour le roi Dagobert. C'est sur ce trône que Napoléon I<sup>er</sup> fit la distribution des croix de la Légion d'honneur, au camp de Boulogne, en 1804.

## LE PAN D'HABIT.

(CONTE TRUMEAU.)

(Suite et fin.)

Le pauvre garçon regagna à pied son hôtel de Saint-François, rue Pavée, où, quelques jours auparavant, le carrosse de Rennes l'avait descendu. Comme la soirée n'était pas encore très avancée, il s'occupa de mettre ordre à ses petites affaires. Il régla sa note avec l'hôtelier, surpris de cet empressement; il se rendit aussi rue de la Harpe, chez le sieur Simonneau, fripier, à l'enseigne de la *Bonne Foi*, et lui dit :

— Tenez, voilà les dix écus que je vous dois pour ce bel habit que vous m'avez tant pressé de vous acheter. Je croyais qu'il me ferait un long usage.

— Et vous aviez raison, mon bon ami ! L'étoffe est excellente... et sauf un petit accroc que j'avais réparé à s'y méprendre...

— Ce n'est pas cela. Connaissez-vous deux hommes courageux qui voudraient bien être mes seconds dans un duel ?

— Malheureux ! s'écria maître Simonneau, vous voulez vous battre ?

— On m'y force... et je n'ai pu refuser.

— Ça revient au même. A quoi allez-vous vous exposer !

— A être tué.

— A bien pis encore. Si vous n'avez donné avis de la querelle au tribunal des maréchaux comme l'indique le dernier édit royal, vous et votre adversaire vous pouvez être punis de mort. L'édit ne plaisante pas.

— Quoi ! lorsque je me défends...

— Possible, possible; mais tenez, pas plus tard qu'il y a trois ans, en 1769, d'après ce que m'a raconté un étudiant de Grenoble, voici ce qui arriva... Écoutez bien. Un conseiller au parlement de cette ville nommé Du Chélas, fut accusé d'avoir tué en duel un capitaine de la légion de Flandres nommé Béguin. Du Chélas fut déclaré déchu de son office de conseiller; il fut ensuite conduit en chemise, tête nue et la corde au cou, ayant au poing une torche de cire jaune, devant la porte de la principale église; puis enfin mis à la roue... Son domestique eut quatre ans de galères pour avoir accompagné son maître. Et vous croyez que vous trouverez des seconds !

— Il le faut bien. Quant au duel, coûte que coûte, il aura lieu.

— Insensé !... dit Simonneau d'un ton pathétique. Je ne vous demande qu'une chose : c'est de ne pas parler de moi quand vous serez devant la justice. Ça me compromettrait.

— Soyez tranquille.

— En ce cas, allez chez le père Maury, le cabaretier voisin, *A la Pomme d'Or*, un bon enfant. Vous pourrez trouver chez lui votre affaire.

Le jeune homme se hâta de profiter du conseil.

Retournons maintenant à l'hôtel du ministre d'État.

M. de Vallemberg avait rejoint la duchesse. Elle dansait un menuet avec le prince de Soubise. On faisait cercle pour l'admirer. Le duc feignit d'être indisposé, et après le menuet, il pria sa femme de se retirer.

— C'est dommage, dit Angélique en soupirant; mais partons, puisque vous le désirez. Vos désirs sont mes lois.

Lorsqu'ils furent arrivés, le duc, au lieu de rentrer immédiatement chez lui, se jeta dans une large bergère et dit d'un air très préoccupé :

— Madame, j'ai une prière à vous adresser.

— Laquelle, monsieur ?

— C'est de me pardonner certain éclat violent que je regrette...

— Vous le pardonner?... Je l'ai oublié.

— Merci. Je ne puis le nier, j'ai quelques dispositions à la jalousie.

— C'est vrai, beaucoup.

— Mes accès pourraient recommencer.

— Oh ! c'est terrible, cher duc; vous m'effrayez.

— L'action du temps, la retraite, le calme des champs modifieraient peut-être ces fâcheuses dispositions. Nous avons en Vermandois notre terre de Frétevalle... Si nous y achevions l'année ?

Angélique ne répondit rien d'abord; mais il lui avait suffi d'un regard jeté sur le duc pour juger de ce qui se passait dans le cœur de son mari. Elle comprit les orages qu'il y aurait au bout d'une résistance. Aussi, prenant son plus gracieux sourire et son accent le plus affectueux, elle dit :

— Partons pour Frétevalle.

— Vous m'y précéderez, ma toute belle.

— Quand devrai-je me mettre en voiture ?

— Mais... demain matin.

— C'est bien tôt.

— Je le désire.

— Cela me suffit.

### IV.

Le lendemain, à l'heure indiquée, les combattants se trouvaient à la porte d'Auteuil.



Le duc avait amené pour ses témoins le vicomte de Roquefeuil et le comte de Cahuzac, officiers supérieurs dans la cavalerie et la marine.

— Vous avez vos témoins ? demanda-t-il à César Frignet.

— Présents ! répondit l'un d'eux ; Pierre Greuzard, sergent recruteur, surnommé *Brin d'amour*.

Et il se posa au port d'armes en relevant le coin de sa moustache.

— Et moi, dit l'autre, je suis Félix Coustonau, natif de Quimper, premier clerc chez maître Andrieu, procureur.

Il y eut un sourire sur les lèvres des nobles témoins du duc. Mais celui-ci ne riait pas.

— Partons, dit-il.

On se rendit au plus épais du bois. De temps en temps M. de Vallembert jetait un regard de haine sur le maudit habit jonquille que portait encore son adversaire, et il murmurait entre ses dents :

— Mais il n'a donc que cet habit-là !... ou bien veut-il me narguer en l'étalant sous mes yeux ?

Quand les épées furent tirées :

— Messieurs, dit César Frignet, je vais me battre parce que M. le duc m'a appelé lâche. Mais je déclare que j'ignore complètement quelle est la cause de ce duel.

— C'est bon, c'est bon, interrompit brusquement M. de Vallembert. Commençons !

Si le gentilhomme était brave, le jeune breton ne l'était pas moins ; il possédait, en outre, l'avantage de sa vigueur physique. Bientôt le duc eut reconnu que la partie serait difficile.

Après les premières passes, les témoins exigèrent qu'on se reposât.

— Ventrebieu ! camarade, dit le sergent recruteur à son nouvel ami, vous maniez gentiment l'épée !...

— Messieurs, reprit César Frignet, je viens de prouver que je n'ai pas peur d'une rencontre. Maintenant je demande à savoir pourquoi je me bats.

— Vous le savez, monsieur... s'écria le duc toujours courroucé.

— Sur mon honneur, non.

— Cet habit n'est-il pas à vous ?...

— Sans doute, puisque je l'ai acheté. Mais qu'est-ce que cela prouve ?

— Cela prouve... Il suffit. Re commençons.

On se remit en garde. Cette seconde épreuve n'amena aucun résultat ; seulement, il devint clair que le jeune homme épargnait le duc.

— Eh quoi, dit celui-ci, vous m'épargnez, monsieur ?

— Je l'avoue. Quelle raison aurais-je de vous faire du mal ?

— Voyons ! qui êtes-vous ? que venez-vous chercher à Paris ? Qu'alliez-vous dire à la duchesse de Vallembert ? pourquoi avez-vous fui ? d'où vient que votre habit a été déchiré, puis raccommodé ? Parlez, parlez, monsieur. Expliquez-vous, sinon, à la troisième reprise, il faudra absolument qu'un de nous deux périsse.

— Qui je suis ? un fils de la Bretagne, aimant son pays et brûlant du désir d'y retourner. Je suis venu à Paris parce qu'on n'obtient rien ailleurs. Je désire

être nommé à une place d'ingénieur des ponts-et-chaussées pour la Bretagne, et, si l'on me l'accorde, me marier alors à Rennes avec ma gentille cousine Jeanne.

— Voilà vos projets ?

— Je n'en ai pas d'autres.

— Embrassez-moi.

— Comment !... vous qui vouliez ma mort ?...

— Nous allons revenir ensemble à Paris. Je vous conduirai immédiatement chez M. Trudaine et chez M. Perronet, le premier ingénieur. L'affaire dépend d'eux ; vous serez nommé, je vous en réponds. Vos frais de route, je prétends les payer. Ce sera un dédommagement pour les émotions que je vous ai causées. Vous partirez sans délai, vous épouserez votre cousine, et vous habiterez toujours Rennes, n'est-ce pas ?

— Oh ! c'est bien entendu.

On monta en carrosse, et César Frignet fut reconduit à Paris sans avoir eu le temps de se reconnaître, tandis que le sergent recruteur et le premier clerc de procureur restaient tout ébahis à se regarder l'un l'autre.

Sur la recommandation du duc, le jeune breton obtint sa place à l'heure même. M. de Vallembert emmena César chez lui, et là, lui montrant un bel habit de velours brun posé sur le dos d'un fauteuil, il dit :

— Mon cher ami, changez-moi donc contre ce vêtement plus sérieux votre habit jonquille... A moins que vous n'y teniez.

— Moi ?... du tout. Je vous obéis.

Après cela, le duc voitura lui-même son protégé jusqu'au coche de Rennes, et il voulut le voir partir.

— C'est égal, pensait César Frignet, ce duc est un fier original.

— C'est égal, pensait M. de Vallembert, j'aurai eu plus de peur que de mal. Ce garçon-là (qui est fort bien de sa personne et fort brave) n'avait le cœur ouvert qu'à l'intérêt. M'en voilà débarrassé. Allons rejoindre Angélique.

## V.

Lorsque le duc arriva à Frétevalle, il y trouva sa femme très gaie, très affairée, très occupée de son installation. Elle accueillit fort gracieusement son mari.

— Je suis enchantée, dit celui-ci, de voir que vous vous plaisez ici.

— Tout à fait, un séjour magnifique ; seulement, je pensais que nous recevons quelques-uns des nobles du pays.

— Comment donc, ma chère ! Certainement oui ; dressez vous-même les listes d'invitation. Je vous abandonne ce soin.

Dès le lendemain soir eut lieu la première réception. Parmi les invités se trouvait un jeune gentilhomme, qui avait une grâce, une aisance peu habituelles aux nobles pur sang du Vermandois.

— Monsieur le duc, dit Angélique, je vous présente un de nos voisins de campagne, M. le comte de Morangy.

— Présente-moi qui bon te semblera, pensa le duc. Je suis tranquille maintenant... Je tiens l'habit jonquille !

Alfred DES ESSARTS.



## COURRIER DE PARIS.

Paris vient encore une fois de faire à une tête couronnée les honneurs de ses monuments, de ses promenades, de ses théâtres et de ses palais. Le roi de Sardaigne, Victor-Emmanuel, n'a eu qu'à s'applaudir de la splendide et cordiale hospitalité dont il s'est vu l'objet. La capitale tout entière s'était, en son honneur, pavoisée de drapeaux, les théâtres étincelaient de guirlandes de gaz, et la préfecture de la Seine, ouvrant à deux battants ses salons de cérémonie, renouvelait les merveilles de ces fêtes royales que l'on a nommées à juste titre, *les mille et une nuits de l'Hôtel de ville*.

Le bal était radieux. Au dehors comme au dedans la lumière, combinée en chiffres, en festons, en bouquets, en étoiles, inondait à grands flots les tentures, les arbustes et les touffes de fleurs. Le prince, pour rendre hommage sans doute à l'hospitalité municipale, était vêtu du simple uniforme de la garde nationale piémontaise, tunique bleue, pantalon gris à bande d'argent.

Parmi les costumes étrangers, on en remarquait un surtout aussi original qu'élégant; c'était celui d'un magnat hongrois. Il portait le pantalon large, rouge, en drap, avec bottines de couleur verte et éperons, une tunique longue descendant jusqu'au milieu de la jambe, en satin blanc, manches longues, demi-collantes; par dessus cette tunique, une sorte de surtout un peu moins long que la tunique, en drap bleu, avec brandebourgs, les manches larges, ouvertes au-dessus du coude, pour laisser voir la tunique; les bouts de manches de ce surtout étaient rejetées sur l'épaule, en avant, par dessus deux grosses épaulettes en argent. La coiffure se composait d'une toque, forme rouleau, surmontée d'une aigrette blanche. Sur la tunique, une ceinture soutenait un poignard et un sabre courbe.

Mais je cause, je cause et j'oublie que j'ai un terrible arriéré à liquider avec les théâtres, Comédie-Française, Odéon, Vaudeville, Gymnase, etc., etc. Donc sans plus de retard, hâtons-nous de régler nos comptes, et procédons par ordre, c'est-à-dire avec le respect dû à la hiérarchie.

A tout seigneur, tout honneur. Salut à la *Joconde* du Théâtre-Français.

La *Joconde* est une lorette mariée, une nouvelle Marion Delorme que l'amour a transfigurée, et dont l'hymen a achevé la conversion. Devenue femme d'un honnête homme, d'un homme d'un rang élevé, d'une grande fortune et d'un nom sans reproche, lequel a cherché dans ses bras l'oubli d'une première affection trahie, elle s'est retirée de ce monde qui la méprise et la condamne, et vit heureuse, au sein de la retraite et de l'obscurité, entre son époux et ses enfants. Mais une circonstance fatale remet cet époux mal guéri en présence de la femme dont il s'est cru la dupe et qui n'a fait, en acceptant la main d'un autre, que consommer un sacrifice exigé par l'honneur d'un père. De là regrets mutuels, repentir, abandon, reproches de la *Joconde*, rupture volontaire provoquée par elle-même, puis enfin réconciliation scellée par le pardon et l'oubli du passé.

Grand succès pour les auteurs MM. Régnier et Paul Fouché, et pour les acteurs, qui les ont admirablement secondés. Mademoiselle Plessy a déployé dans ce rôle de la *Joconde*, mêlé de sensibilité et de coquetterie, des qualités dramatiques qu'on ne lui soupçonnait pas et sur lesquelles je

m'appesantirais davantage, si je ne sentais que l'espace va manquer sous mes pas. Que de choses à vous dire encore! Que de pièces qui attendent leur tour d'audience! Par exemple la *Florentine*, drame en cinq actes de M. Charles Edmund, qui n'est guère, entre nous, que la défroque retournée de feu la *Maréchale d'Ancre*, de M. Alfred de Vigny, jouée il y a quelque vingt ans à ce même théâtre de l'Odéon.

Et puis le *Fils de M. Godard*, suite très émouvante et très pathétique des *Malheurs d'un amant heureux*. Lovelaces qui, sans pudeur et sans scrupule, portez en riant le déshonneur et l'adultère au sein des ménages, apprenez par la pièce de MM. Anicet et Decourcelle à quelles conséquences peuvent conduire des crimes si légèrement commis. Voyez ce colonel Renaud, placé entre ses deux enfants, son fils légitime, et celui que l'honneur et la loi lui défendent d'avouer, contraint, pour les empêcher de croiser l'épée, de s'avilir à leurs yeux par l'aveu du passé et de courber la tête, lui, le brave des braves, devant l'ami qu'il a trahi.

A peine ai-je le temps de constater le triomphe brillant et mérité de MM. Anicet et Decourcelle, car il faut que je coure au Gymnase pour enregistrer le grand succès du *Camp des Bourgeois*, satire très piquante et très juste des Camélias et du Demi-monde, dans laquelle M. Dumanoir ne ménage ni les filles de marbre, ni les pauvres dupes qu'elles rançonnent. Seulement on se demande, une fois la toile tombée sur cette piquante leçon de morale, si sa place était au Gymnase, et s'il convenait bien de tancer les pécheresses à qui a glorifié le péché.

Après tout, pourquoi le Gymnase ne dirait-il pas comme certain prédicateur plus austère dans ses sermons que dans sa conduite :

« Faites ce que je conseille; ne faites pas ce que je fais. »

De Defieux jusqu'au château d'eau, le boulevard est en train de s'enfariner. Lisez l'affiche :

PORTE-SAINT-MARTIN : La *Boulangère a des écus*.

AMBIGU-COMIQUE : Le *Moulin de Vermitoge*.

Ce qu'il y a de plus singulier c'est que *Boulangère* et *Moulin* reposent justement l'une et l'autre sur la même donnée dramatique : Une femme endormie devenant, à son insu et contre son gré, infidèle à la foi conjugale. Seulement les dénoûments diffèrent en cela que ce qui n'est qu'un songe chez la boulangère est au moulin un fait accompli. Je n'ose en dire davantage sur un article aussi délicat, et je me hâte de clore le procès-verbal en déclarant que la *Boulangère* a pour père M. Jules de Prémarmay, et le *Moulin* pour architecte madame Regnault de Prébois. Tout permet d'espérer qu'ils ont pour longtemps du pain sur la planche.

Un mot encore : Les *Bouffes parisiens*, chassés par les frimas et la bise de leur charmante bonbonnière des Champs-Élysées, viennent de transporter leurs pénates au passage Choiseul, dans l'ancien théâtre de M. Comte, mais refondu, agrandi, décoré, de manière à le rendre digne de sa nouvelle destination. Une salle riche et confortable, des chanteurs pleins de goût, des danseuses charmantes et la musique d'Offenbach : que faut-il de plus pour faire fortune ?

A. DE BRAGELONNE.

Ad. GOUBAUD, directeur-gérant.